

Master professionnel et de recherche
 Domaine : Sciences humaines et sciences sociales
 Mention **Études européennes et internationales**
PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le master **Études européennes et internationales** est habilité depuis 2005-2006. Il prend la relève des maîtrises de sciences et techniques (en études européennes : gestion des échanges culturels, commerce international et développement local) et du DESS (en management culturel) qui étaient assurés au préalable.

Il accueille 320 étudiant-e-s par an répartis dans les différents cursus : 150 en M1 et 170 en M2, sélectionnés parmi plusieurs milliers de candidat-e-s sur dossier, examen écrit et entretien oral. (Voir [Candidatures, admissions](#))

Le master se prépare en deux ans. Mais il est possible d'accéder **directement au master 2** pour les étudiants disposant des titres requis.

A l'issue de la première année, **M1**, le diplôme validé est la **maîtrise**, mention Études européennes et internationales, avec précision de l'une des spécialités ci-dessous

A l'issue de la deuxième année, **M2**, le diplôme validé est le **master professionnel** ou de **recherche**, mention Études européennes et internationales, avec précision de la spécialité et du parcours préparés (voir ci-dessous).

Ces deux diplômes sont décernés avec l'une des mentions : passable, assez bien, bien ou très bien. Le diplôme est accompagné d'une **Annexe au diplôme** décrivant de façon exhaustive le cursus suivi et les résultats obtenus.

Les spécialités du master

Le master offre **4 spécialités professionnelles (p)** et **recherche (r)**. En master 2, elle se subdivisent en **13 parcours diversifiés** permettant un approfondissement et une spécialisations des compétences.

(Dans la liste ci-dessous figurent les sigles couramment utilisés dans les cursus)

La construction européenne	M1/M2	p & r	
Parcours en M2			
<i>Enjeux et dynamiques de l'intégration européenne</i>		p	CEIE
<i>Relations internationales Europe-monde</i>		p	CERI
<i>Politiques sociales et publiques</i>		r	CEPS
<i>L'Europe et l'ordre international</i>		r	CERI
Politiques et gestion de la culture en Europe	M1/M2	p & r	
Parcours en M2			
<i>Administration des institutions et entreprises culturelles</i>		p	GCAI
<i>Direction de projets culturels internationaux</i>		p	GCDP
<i>Gestion des échanges culturels et sociaux</i>		p	GCEC
<i>Représentations et stratégies culturelles et sociales</i>		r	GCRC
Villes et nouveaux espaces européens de gouvernance	M1/M2	p & r	
Parcours en M2			
<i>Politiques de la ville et métiers du développement urbain</i>		p	VGVP
<i>Processus politiques, modes de gouvernement et démocratie locale</i>		r	VGPP
Commerce et échanges internationaux	M1/M2	p	
Parcours en M2			
<i>Commerce international</i>		p	CICI
<i>Échanges commerciaux Europe-Amérique</i>		p	CIAM
<i>Échanges commerciaux UE-Pays d'Europe centrale et orientale</i>		p	CIPE

Le détail de **chacune des spécialités** ci-dessus figure sur ce site dans des pages spécifiques, qui comportent :

- les objectifs et débouchés
- l'équipe enseignante
- la spécificité de la formation
- le cursus détaillé et une fiche cursus simplifiée, téléchargeable, donnant toutes les précisions utiles pour chaque bloc d'enseignements
- les entreprises et institutions parrainant la formation
- des statistiques sur les résultats des promotions précédentes (taux de succès, insertion professionnelle)

Les objectifs du master

Le master a pour but de :

- Former des cadres de haut niveau (directeurs, managers, chargés de mission ou de projets, consultants, experts, chercheurs...) pour les emplois des secteurs public (fonction publique locale, nationale et internationale, organismes de recherche, grandes institutions internationales) ou privé (entreprises et institutions, cabinets d'expertise, de veille ou de prospective, ONG,) liés à la construction européenne, à la gestion culturelle, à la gestion territoriale, au commerce et aux échanges internationaux, aux politiques publiques, économiques et sociales, tant à l'échelle nationale qu'internationale.
- Développer une nouvelle dimension citoyenne de la recherche visant non seulement à former des chercheurs mais à permettre aux futurs professionnels d'injecter des démarches de recherche dans les mécanismes de prise de décision et d'intervention sociale, politique ou économique.

Les cursus

Tous les cursus sont de **500 heures par an**, assurés sous forme d'unités d'enseignement de 30 heures chacune, semestrielles ou annuelles (soit 17 UE par cursus et 60 ECTS). Le M1 est globalement équivalent à 240 ECTS, le M2 à 300 ECTS.

Ils comportent :

- un **tronc commun** incluant :
 - le perfectionnement des langues étrangères (deux au mois, trois ou quatre)
 - l'étude des sociétés étrangères
 - une connaissance approfondie de la construction européenne (historique, institutions et leur fonctionnement, politiques et programmes communautaires) et du contexte international (étude des grands blocs mondiaux et des enjeux stratégiques internationaux)
 - des enseignements libres (qui permettent d'acquérir des bases ou d'approfondir des savoirs ou savoir-faire, ou d'acquérir une spécialisation mineure (parcours mineur)
- des **enseignements spécialisés, professionnalisant ou de recherche**, théoriques et pratiques, visant à une bonne connaissance de l'environnement professionnel national et international d'un secteur d'activité ou de recherche et de ses problématiques :
 - pour les **parcours professionnels** : le développement de savoir-faire pratiques liés à la spécialité et au parcours, assurés au sein d'ateliers et de projets tutorés consacrés à des études de cas (M1) et des montages de projets (M2)
 - pour les **parcours recherche** : une initiation aux méthodes et démarches de la recherche, à la problématisation et à l'analyse critique des sujets traités, au sein de séminaires et d'ateliers de recherche.
- la **soutenance** devant des jurys des **études de cas, projets et mémoires**.

Le contrôle des connaissances et taux de succès

Le contrôle des connaissances est assuré sous des formes diversifiées :

- contrôle continu : dossiers, enquêtes et travaux divers
- examens partiels et terminaux
- examens transversaux théoriques et pratiques, subis en dehors des UE.

L'ensemble de ces notes combinées aux notes de soutenance déterminent, après péréquation, la moyenne globale et la mention (toutes deux calculées de façon distincte pour le M1 et le M2) avec laquelle le diplôme est décerné (voir sur ce site « Scolarité » : Contrôle des connaissances)

La **moyenne générale des notes globales** pour 2007-2008 est de **14,5/20** (cette moyenne oscille entre 16/20 et 13,6/20 selon les spécialités et le niveau de master)

Le **taux de succès** est particulièrement élevé : il va de 95 à 75% pour les masters professionnels, et de 90 à 60% pour les masters recherche. Le taux moyen de succès, tous masters confondus, est de 85% en 2005-2006, 76 % en 2006-2007 et 73% en 2007-2008. Le taux plus élevé de la première année s'explique par le fait que les étudiant-e-s salariés qui préparent le diplôme en 2 ans n'ont pas encore soutenu)

Les orientations scientifiques et pédagogiques

Le master contribue à une réflexion de haut niveau sur la construction européenne et la mondialisation. Il apporte une connaissance précise et pratique de l'intégration européenne : ses institutions, ses processus politiques, économiques et juridiques, ses politiques économiques, sociales et culturelles, ses rapports avec les autres blocs mondiaux, notamment en termes économiques et commerciaux, de politique étrangère et de sécurité commune. Il analyse les évolutions qu'elle entraîne dans les pays européens en termes de conception de la citoyenneté, de gouvernance, de redéfinition de l'État et de ses missions, notamment en matière de politiques publiques (sociales, éducatives, de services, de gestion des villes, de développement local...) en réinsérant la construction européenne dans le cadre plus vaste de la mondialisation. Il tente également de cerner la définition d'un nouveau modèle européen et de son rôle dans la construction d'un nouvel ordre international.

Cette analyse s'appuie sur une approche pluridisciplinaire et comparative (niveaux local, national et international), en s'attachant à identifier les outils, discours, et représentations de l'intégration. C'est donc une connaissance approfondie et critique de l'ensemble de la construction européenne, avec une spécialisation sur certains de ses aspects.

Le master s'appuie principalement sur le **Centre d'études des mutations en Europe** (CEME) mais aussi sur d'autres équipes de recherche : équipes d'accueil de l'université, institutions de recherche, notamment européennes et étrangères, avec lesquelles le CEME et l'IEE sont engagés dans des partenariats, comme l'IRIS (Institut de relations internationales et stratégiques), l'IRES (Institut de recherches économiques et sociales), le Centre de recherches internationales de l'Université William Paterson (New Jersey, États-Unis), etc.

Les échanges internationaux

Des séjours d'études peuvent être effectués dans une université étrangère en Europe – Union européenne ou Grande Europe – (une quinzaine d'universités), en Amérique du Nord ou latine, en Afrique ou en Asie). L'IEE dispose d'un ensemble d'échanges universitaires dans le cadre des programmes ERASMUS, MICEFA, CREPUQ de l'université ou de conventions propres.

L'IEE dispose d'un accord avec le Ministère des affaires étrangères et européennes (MAEE, voir Stages) pour le placement d'étudiant(e)s en stage dans les services culturels et diplomatiques français à l'étranger.

De même, des stages peuvent être effectués dans des organismes européens et internationaux (Commission et Parlement européens, UNESCO, ONU, Conseil de l'Europe...) ou dans des organismes de recherche français et étrangers (IRIS, IRES, OIT, Centres de recherche des universités...)

La professionnalisation et les stages

Qu'il s'agisse des parcours professionnels ou de recherche, le but du master est de donner aux étudiant-e-s une **formation de haut niveau** alliant **l'acquisition de savoirs et savoir-faire**, théoriques et pratiques, à celle de compétences spécialisées mais non figées.

L'articulation entre cours théoriques et ateliers pratiques, l'étroite collaboration entre universitaires et professionnels dans les enseignements, le suivi régulier des étudiant-e-s par un-e universitaire et un-e professionnel-le, la réalisation d'études de cas et de montages de projets réels, les stages en entreprise et séjours d'études ou de recherche garantissent aux étudiants une insertion professionnelle optimale.

Les **stages**, tant en M1 qu'en M2, permettent un réel approfondissement des savoir-faire et une autonomisation des compétences.

L'IEE dispose de liens avec de nombreuses entreprises partenaires, qui associent les étudiant-e-s à des projets réels en leur confiant des responsabilités et en leur permettant une certaine autonomie d'action. L'IEE, et notamment les enseignant-e-s professionnels, aident les étudiant-e-s dans leur recherche de stages et d'emplois. Une aide leur est également apportée par le service d'insertion professionnelle du SCUIO de l'université, **RESO8** (voir le site de l'université).

Les débouchés

Les **débouchés** varient en fonction du niveau de diplôme (M1 ou M2), de la spécialité et de la voie, recherche ou professionnelle. Ils sont plus précisément présentés au sein de chaque spécialité.

Pour la voie recherche, toutes spécialités : enseignement et recherche, et un certain nombre des débouchés de la voie professionnelle ci-dessous :

- pour la culture : administrateurs et directeurs culturels, consultants chargés de mission de projets culturels et artistiques internationaux, journalisme et traitement de l'information artistique et culturelle
- pour le commerce international : responsables export de PME, cadres de direction internationale, chefs de zone export, responsables de succursales ou de filiales étrangères ; cadres commerciaux et administratifs des entreprises travaillant à l'international ou cadres des auxiliaires du commerce international (distributeurs, bureaux d'achat...)
- pour la construction européenne, les relations internationales et la gouvernance des villes : consultants et chargés de mission auprès des organisations et organismes, observatoires et centres de recherche ou d'expertise européens et internationaux. Fonction publique locale, nationale et internationale, et notamment les postes liés à la mise en œuvre des programmes et politiques communautaires. Journalismes et traitement de l'information. Direction et administration de services et organismes publics dans les collectivités territoriales.

Le **taux de placement** est de très bonne qualité. La plupart des étudiant-e-s qui ne poursuivent pas leurs études trouvent des emplois dans des délais assez brefs et dans des secteurs d'activités correspondant à leur formation, souvent à l'issue de stages longs. Une partie des étudiant-e-s trouvent des emplois dès la fin du M1 ou avant même la validation du M2 (voir sur le site les rubriques : Stages/débouchés et l'IEE en chiffres).

Les poursuites d'études

Le master 1 de l'IEE permet aux étudiants ayant obtenu une bonne moyenne de poursuivre en M2. Ils peuvent aussi poursuivre dans les masters d'autres universités.

Les titulaires du master 2 peuvent poursuivre leurs études :

- soit en doctorat pour la voie recherche, notamment dans le doctorat de l'Institut d'études européennes : « Sciences sociales : Études européennes » ;
- soit dans les grandes écoles (ENA, École de Bruges, MBA...), ou les organismes de préparation aux concours de la fonction publique locale, nationale et internationale.